

## Service social



# L'avenir des services ou services d'avenir

Georgette Béliveau

Volume 41, numéro 1, 1992

L'avenir des services ou services d'avenir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706554ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706554ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Béliveau, G. (1992). L'avenir des services ou services d'avenir. *Service social*, 41(1), 5-6. <https://doi.org/10.7202/706554ar>

Tous droits réservés © Service social, 1992

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**Érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## AVANT-PROPOS

### L'avenir des services ou services d'avenir

Publier un numéro de la revue *Service social* sans thème précis permet de présenter au public lecteur une variété d'expériences et d'idées nouvelles. On peut ainsi voir poindre l'avenir des services, et c'est ce qui explique en partie notre titre. Une lecture attentive des écrits soumis à votre attention permet de les regrouper sous un certain nombre de rubriques.

La première idée développée, autour de laquelle gravitent plusieurs articles, est celle du « soutien social ». Le soutien social est un thème à la mode repris maintes fois dans le discours du ministre de la Santé et des Services sociaux. L'article intitulé « Solidarités invisibles et prise en charge de la communauté par elle-même » porte sur les associations au Québec, sur les solidarités qui naissent entre les membres d'une communauté qui font du bénévolat sous différentes formes.

Le problème de l'alcoolisme a toujours suscité, dans notre contexte québécois, des solidarités entre membres de la communauté par les mouvements qui sont nés pour venir en aide aux personnes qui en souffrent. Dans « Approches de l'alcoolisme : de la morale... à la sociologie du travail », l'auteure traite le sujet sous un angle nouveau qui est celui du milieu de travail, ce qui correspond bien au contexte de vie de notre société actuelle où les liens sociaux se créent souvent au travail.

L'article qui suit porte le titre de « Soutien social des personnes âgées au carrefour des services de l'État ». Il aborde ce même thème sous l'angle des personnes âgées. Les auteurs rapportent les résultats d'une recherche menée en Gaspésie et discutent de la prépondérance des facteurs environnementaux dans l'orientation des personnes âgées vers les établissements de services publics et de la nécessité de repenser l'articulation entre services formels et informels.

Le lecteur constatera que plusieurs de nos auteurs se préoccupent des personnes âgées. C'est une clientèle qui s'impose de plus en plus par son nombre et par le développement des services qui lui sont destinés. Doit-on s'en remettre au secteur public ou le secteur privé peut-il faire sa part ? C'est le sujet de discussion de l'article intitulé « Le phénomène de l'hébergement privé pour personnes âgées : peut-on l'éviter ou devrait-on l'aménager ? ».

Aurait-on pensé, il y a quelques années, que l'informatique pourrait être au service des personnes âgées et que celles-ci pourraient s'y intéresser ? « L'univers des personnes âgées et les nouvelles technologies » aborde ce sujet avant-gardiste.

L'informatique fait couler beaucoup d'encre et elle a envahi nos services sociaux. Elle est considérée par certains comme un pas inévitable dans l'évolution. Si nous considérons l'informatique sous cet angle, les intervenants sociaux ont avantage à se l'approprier pour la mettre au service de leur pratique au lieu de se la faire imposer. L'article intitulé « L'implantation d'un système informatisé des dossiers de service social en milieu hospitalier » nous permet de cerner le processus d'implantation de l'informatique et de voir les différentes étapes à franchir.

Ceux et celles qui veulent une vision différente de l'informatique, vision qui part du milieu institutionnel et de certains usages qu'en font les établissements du réseau, auraient intérêt à s'attarder à l'article sur la « productique sociale ». L'auteur nous donne son opinion sur l'influence de cette technologie sur les pratiques institutionnelles.

Enfin, après avoir lu sur des thèmes aussi divers et aussi liés à la fois, peut-être vous intéresserez-vous à l'idée de faire une « évaluation sensible à l'environnement » de l'implantation des interventions, qu'elles soient nouvelles ou plus anciennes.

La richesse et la variété des écrits qui font l'objet de ce numéro de *Service social* nous ramènent aux préoccupations en titre, « Services d'avenir ». Le soutien social, les services aux personnes âgées, les services sociaux privés ou publics, l'informatique et l'évaluation de nos pratiques ont-ils un AVENIR ?

*Georgette Béliveau*